



Un investissement de 567 000 \$

## Le parc du Bocage fait peau neuve!

Le réaménagement de ce parc sera réalisé cet été, comme prévu. Des dépenses de 567 000 \$ ont été autorisées à cet effet par le conseil d'arrondissement d'Anjou. Le mandat a été confié à l'entreprise Paysagiste Ligne Royale.

La phase 1, qui comprend l'excavation des matériaux impropres à la construction et la construction d'un chalet, commencera à la fin de la saison estivale, pour ne pas empêcher les enfants d'utiliser le parc au cours de la belle saison. La phase 2 sera entreprise dès la fin de l'hiver, avant l'ouverture du parc. Elle consistera en l'installation de jeux d'eau, de pataugeoires et de jeux divers pour les enfants.

Les résidents du secteur pourront donc profiter d'un parc rajeuni dès le printemps prochain.



Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

## Entre possibilité et nécessité

Permettez-moi d'aborder ce mois-ci deux sujets très actuels : l'avenir des festivités du 50<sup>e</sup> et l'importance que nous devons accorder à nos arbres.

### Le 50<sup>e</sup> fera-t-il des petits?

Tout le monde est d'accord pour affirmer que les activités marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou ont été couronnées de succès. Qu'il s'agisse de l'exposition de photos ou du Festival de juin, le bilan est très positif. Et il y a tout lieu de croire qu'il en sera de même pour les événements à venir, soit le tournoi de golf, le bal et la publication de l'album-souvenir.

Devant un tel succès, de nombreux citoyens m'ont fait part de leur désir de reprendre annuellement certaines activités du Festival du 50<sup>e</sup>. Pourrait-on organiser, chaque année, des festivités telles que la Soirée de retrouvailles, la Fête des bénévoles, la Fête des enfants, la Journée des aînés, la Fête de l'humour et la Fête des nations? Il est trop tôt pour prendre une décision, mais je m'engage à examiner de près cette possibilité. Et si c'est possible, souhaitable et dans l'intérêt commun, nous irons de l'avant. Je reviendrai sur ce sujet.

### Les arbres, une ressource à protéger!

Dans un autre ordre d'idées, je vous invite à accorder une attention toute particulière à nos arbres. Si vous projetez d'aménager une entrée de garage, par exemple, n'hésitez pas à appeler l'arrondissement pour savoir ce que vous êtes en droit de faire concernant les arbres se trouvant sur le chantier éventuel.

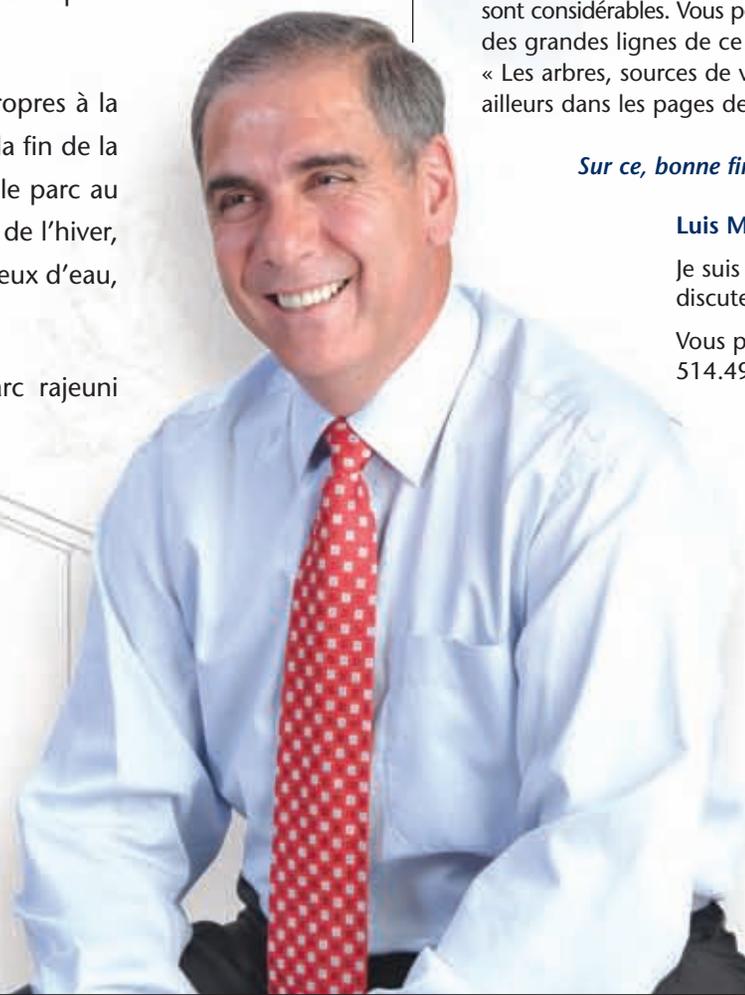
Le règlement concernant la coupe, l'élagage ou l'abattage des arbres a été singulièrement renforcé cette année. Vous avez donc intérêt à vous renseigner avant de toucher à un arbre, car les amendes prévues sont considérables. Vous pourrez prendre connaissance des grandes lignes de ce règlement dans l'article « Les arbres, sources de vie... et d'amendes! », ailleurs dans les pages de ce bulletin.

*Sur ce, bonne fin d'été à tous!*

**Luis Miranda**

Je suis toujours disponible pour discuter avec vous.

Vous pouvez me joindre au 514.493.8010.



## Bureau du citoyen

Il est fermé pendant la période estivale. Il rouvrira ses portes le deuxième samedi de septembre, soit le **9 septembre**. Vous pourrez alors rencontrer sans rendez-vous vos représentants à la mairie d'arrondissement. Rappelons que le Bureau du citoyen est situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

## Prochaine séance du conseil d'arrondissement

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Anjou sont suspendues pour l'été. La prochaine séance aura lieu le mardi **5 septembre**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

*Tous les citoyens y sont les bienvenus.*

## Fermeture des bureaux administratifs

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou ainsi que la bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale seront fermés le lundi **4 septembre**, à l'occasion de la fête du Travail.

*Bon congé à tous!*



M<sup>me</sup> Michelle Zammit

## Michelle Zammit maire suppléant

M<sup>me</sup> Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement pour le district Centre, a été nommée maire suppléant pour les mois de **septembre, octobre, novembre et décembre 2006**. Au cours de cette période, si vous ne pouvez joindre M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement, n'hésitez pas à communiquer avec M<sup>me</sup> Zammit.

# Le Gala du mérite sportif fête ses lauréats

La Commission sports et loisirs de l'Est de l'île de Montréal, région Bourassa, a tenu son 18<sup>e</sup> Gala du mérite sportif, le **vendredi 9 juin** dernier. On compte plusieurs Angevins parmi les lauréats, et l'arrondissement tient à les féliciter chaleureusement.



Athlète de 14 ans et moins  
et Athlète par excellence

**Christopher Marks**  
(Club de judo Anjou)

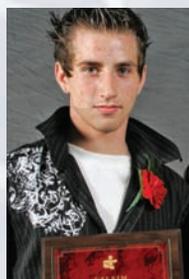
Il a été sélectionné pour faire partie de l'équipe canadienne de judo en juillet 2006. Il a terminé parmi les quatre premiers lors de toutes les compétitions auxquelles il a participé.



Entraîneur

**Réjean Lavoie**  
(Club de judo Anjou)

Il a mené plusieurs de ses judokas à une belle récolte de médailles aux niveaux régional, québécois et canadien. Il a contribué à faire augmenter le nombre de membres du Club en créant deux groupes d'élite. Il a même réussi à enseigner les techniques du judo à un étudiant atteint de cécité! Sous sa gouverne, le Club de judo Anjou est devenu le plus dynamique de la région.



Athlète de 19 ans et moins  
et Athlète par excellence

**Randy Marks**  
(Club de judo Anjou)

Il a terminé deuxième au Championnat canadien de judo en Alberta. Il a toujours été parmi les trois premiers lors des compétitions auxquelles il a participé.



Hommage spécial

**Claude Allard**, président  
(Club Anjou Tae Kwon Do)



Finaliste coéquipier(ère)  
de 14 ans et moins

**Patricia Désaulniers**  
(Club de patinage artistique  
Anjou Kinsmen).

En plus de réussir tous ses examens, elle a connu une progression constante toute l'année. Elle a terminé quatrième lors d'une compétition qui s'est tenue en Ontario.



**Serge Duff**, trésorier  
(Club de judo Anjou)

Bravo pour leur participation et leur bénévolat dans leur club respectif.

## BIBLIOTHÈQUE Jean-Corbeil

Club de lecture

## Fête de clôture du club de lecture estival

Le samedi 26 août à 13 h 30, tous les membres du club de lecture *Héros recherchés* sont invités à une grande fête de clôture. Il y aura de l'animation, des jeux et plusieurs prix à gagner!

Ceux qui ne sont pas encore inscrits doivent le faire sans tarder, car le temps file! La fête aura lieu à la bibliothèque Jean-Corbeil, au 7500, avenue Goncourt. Pour en savoir plus, communiquez avec la bibliothèque, au 514.493.8260.



# Regards sur Anjou La journée

Samedi 9 septembre 2006

## Une journée de découverte pour les grands... et d'émerveillement pour les petits!



Cette année, l'arrondissement d'Anjou organise une journée portes ouvertes pour les familles. Le but est de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts et de se réunir dans une ambiance festive.

En adoptant la Politique de la famille lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2005, le conseil d'arrondissement d'Anjou énonçait son intention d'assurer dans l'avenir une meilleure qualité de vie aux familles angevines. L'administration municipale a alors fait de la famille une priorité.

La tenue d'une journée portes ouvertes à la rentrée est l'une des mesures concrètes que favorise la Politique de la famille afin d'augmenter le sentiment d'appartenance à notre communauté. Si les citoyennes et les citoyens sont tous conviés à cette fête, il n'en demeure pas moins qu'elle sera une occasion privilégiée pour les familles de se rassembler et de fraterniser.

Le samedi 9 septembre, venez prendre le pouls d'Anjou. Cette journée très spéciale est conçue expressément pour vous. Tout ce que vous voulez savoir sur Anjou, et même un peu plus, vous sera dévoilé. Ce sera La journée, votre journée!

Cet événement **Regards sur Anjou – La journée** se déroulera dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement du 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et dans les édifices municipaux adjacents. Cette grande fête permettra aux citoyennes et aux citoyens de mieux connaître les services offerts par l'arrondissement et ses partenaires, notamment le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal. Toute la famille est attendue.

### De 10 h à 15 h, vous pourrez participer aux activités suivantes :

- **exposition** de différents véhicules d'utilité publique (souffleuse à neige, camion de recyclage, tracteur, etc.);
- **démonstration** d'une équipe d'hommes-araignées, exposition de véhicules de pompiers, kiosque d'information et visite guidée de la caserne;
- **patrouilleurs** cavaliers et leurs chevaux, maître-chien et exposition de véhicules de la police;
- **kiosques** d'information sur divers services avec documentation : affaires publiques, loisirs, aménagement urbain;
- **visite** guidée de la mairie d'arrondissement, incluant le cabinet du maire d'arrondissement et la salle du conseil;

- **projection** d'une vidéocassette sur Anjou, exposition de documents sur l'histoire d'Anjou et émission de la carte Accès Montréal;

- **visite** guidée de la bibliothèque Jean-Corbeil, émission de la carte de citoyen, projection de films à la salle d'animation et vente de livres d'occasion à compter de 9 h au sous-sol du 7500, avenue Concord;

- **tour** de ville commenté en autobus;

- **épluchette** de blé d'Inde de 11 h 30 à 13 h 30;

- **atelier** de maquillage, un amuseur public, des mascottes et Le Dixieband viendront ajouter une touche festive à cette journée de découverte.

En soirée, à 19 h, il y aura une **projection en plein air du film CLIC** dans l'aire de stationnement du 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. N'oubliez pas d'apporter votre chaise de parterre. En cas de pluie, la projection se fera dans la salle du conseil d'arrondissement.

Une journée bien remplie, donc, pour tous ceux et celles qui ont à cœur de mieux connaître leur milieu de vie.

Notez que la journée portes ouvertes se tiendra beau temps, mauvais temps. Nous espérons vous y voir en très grand nombre.

# Fêtes de la rentrée

Fêtes de la rentrée

## Fêtes de la rentrée

# Fêtes de la rentrée



Encore une fois cette année, les Fêtes de la rentrée ajouteront une touche de gaieté au retour en classe! Tout au long du mois de septembre, les Angevins pourront prendre part aux différentes activités que nous vous présentons ici. Les tout-petits, les adolescents, les adultes et les aînés pourront tous participer. Il y en a pour tous les goûts!

### Brocantes automnales, le samedi 16 septembre

Le samedi 16 septembre 2006 sera marqué par la tenue des brocantes dans l'arrondissement d'Anjou. En effet, cette année encore, deux brocantes auront lieu lors de la rentrée automnale. En cas de pluie, notez qu'elles seront reportées au lendemain.

### Brocante communautaire

La brocante communautaire se déroulera de 9 h à 16 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

**Inscription** : Munis de leur carte de citoyen, les résidents de l'arrondissement pourront réserver une place en s'inscrivant le mardi 5 septembre, de 19 h à 20 h 30, à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, au 7500, avenue Goncourt.

**Coût** : La location d'un emplacement coûte 10 \$ aux détenteurs d'une carte de citoyen et 20 \$ aux autres. La location d'une table coûte 10 \$. Ces montants sont payables lors de l'inscription. Faites un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal. Aucun paiement en espèces ne sera accepté. Aucun remboursement ne sera accordé sans présentation d'un certificat médical.

### Brocantes maison

Tous les citoyens sont également invités à installer devant leur résidence les articles qu'ils veulent vendre au cours de cette même journée.

**Inscription** : Du 28 août au 13 septembre, au 514.493.8200, le jour seulement. L'inscription permettra de dresser une liste des brocantes maison pour que le plus grand nombre de citoyens possible puisse en profiter. Cette liste sera disponible le 15 septembre, de 16 h à 21 h, et le lendemain, dès 9 h, au complexe sportif de l'école secondaire Anjou.

**Coût** : C'est gratuit!

Les brocantes d'Anjou, c'est l'occasion de faire de belles trouvailles. Pour en savoir plus, composez le 514.493.8200 (jour) ou le 514.493.8223 (soir).

### Exposition de peinture, du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre

Du 13 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, la Galerie d'art Goncourt expose les œuvres de l'artiste-peintre Lyne Chartier-Léveillé. La gamme des tableaux exposés couvre toute la carrière de l'artiste, de ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Le vernissage aura lieu le dimanche 17 septembre, à 13 h 30.

**Renseignements** : 514.493.8200

### Tai chi taoïste en plein air, le samedi 30 septembre

Du tai chi taoïste comme vous n'en avez jamais vu! Venez vous initier à cette discipline ou la pratiquer en plein air, dans la nature luxuriante d'un parc angevin.

L'activité se tiendra entre 10 h et 11 h 30 au parc Goncourt, tout juste à côté de la bibliothèque Jean-Corbeil, elle-même située sur l'avenue Goncourt. En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur, au sous-sol de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Après la séance, un thé vert sera servi.

Le nombre de places étant limité (25 participants de 16 ans et plus), inscrivez-vous le plus tôt possible. Pour ce faire, présentez-vous à la vidéothèque de la bibliothèque Jean-Corbeil. Un dépôt de 10 \$ sera exigé lors de l'inscription, mais il sera remboursé aux participants le jour de l'activité.

**Renseignements** : 514.493.8200

### Au rythme du tango, le samedi 30 septembre

Laissez-vous séduire par le rythme langoureux du tango international! Venez partager la magie de la danse. Offrez-vous un cours gratuit, et faites vos premiers pas en compagnie d'un professeur qualifié.

Cette activité pour le moins entraînante aura lieu le samedi 30 septembre, de 13 h 30 à 15 h, au sous-sol de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, au 7500, avenue Goncourt. Inscrivez-vous en vous présentant à la vidéothèque de la bibliothèque Jean-Corbeil. Un dépôt de 10 \$ vous sera demandé, mais il vous sera remis le jour de l'activité.

**Renseignements** : 514.493.8200

### Théâtre pour enfants, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre

*Le petit bois de Pitou* plaira à coup sûr aux enfants de deux à huit ans! Présenté par le théâtre pour enfants La Pointe du Moulin, ce spectacle de Jean-Pierre Idatte, qui met en scène un comédien et des marionnettes, est d'une durée de 45 minutes. Il aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, à de 10 h 30, au centre Roger-Rousseau, sis au 7501, avenue Rondeau. L'entrée est libre.

Pitou veut entrer dans le petit bois mais, pour y parvenir, il doit répondre aux étranges questions de Bêtatête. Réussira-t-il? De façon drôle et ludique, les enfants seront amenés à découvrir leurs cinq sens.

**Renseignements** : 514.493.8200



## Vente de livres, le samedi 9 septembre

Profitez de cette journée absolument unique pour vous procurer des livres et des magazines à prix imbattable! La vente annuelle des documents retirés de la bibliothèque Jean-Corbeil et de la succursale du Haut-Anjou se tiendra le samedi 9 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30, au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil, sise au 7500, avenue Goncourt. Les prix varient de 25 ¢ à 2 \$.

Pour en savoir plus, communiquez avec la bibliothèque, au **514.493.8260**.

## Le théâtre de Mademoiselle Charlotte, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre

Les enfants de six à douze ans sont conviés à une animation théâtrale qui met en scène la fameuse mademoiselle Charlotte, toujours aussi farfelue et pleine d'idées originales. Il s'agit d'un spectacle interactif, conçu sous la supervision de l'auteure Dominique Demers. Les enfants y inventeront des histoires et iront à la rescousse de mademoiselle Charlotte qui, encore une fois, a été aspirée par une histoire.

Le spectacle sera présenté à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, au 7500, avenue Goncourt, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, à 14 h. On peut se procurer un laissez-passer gratuit la journée même, à partir de 13 h, à la bibliothèque.

Pour en savoir plus, communiquez avec la bibliothèque, au **514.493.8260**.



## Les célébrations se poursuivent!

### Le Bal du 50<sup>e</sup> approche à grands pas!

Le Bal du 50<sup>e</sup> marquera la fin des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou. Il se tiendra, comme vous le savez, le **7 octobre** prochain, au Club de golf Métropolitain, situé sur le boulevard du Golf. Au programme : repas gastronomique, vins fins et danse au son d'un orchestre de type ballroom. La tenue de soirée est obligatoire. On peut y assister individuellement, en couple ou former une tablée de huit personnes.

Vous n'avez pas encore acheté vos billets? Procurez-vous un formulaire d'inscription sans tarder à la bibliothèque Jean-Corbeil, à la succursale du Haut-Anjou ou dans l'une des deux caisses populaires Desjardins d'Anjou. Vous pouvez aussi télécharger ce formulaire à partir du site Internet du 50<sup>e</sup> : < [www.anjou50.ca](http://www.anjou50.ca) >. Notez que les billets sont vendus au coût de 150 \$ chacun.



### L'album-souvenir est en prévente

La rédaction de l'album-souvenir, effectuée sous la direction de la Corporation du 50<sup>e</sup> anniversaire, est terminée. Aux sections que vous connaissez déjà s'ajoutent un chapitre fort intéressant sur la toponymie des rues d'Anjou ainsi qu'une section de photos consacrée au 50<sup>e</sup> anniversaire. On trouvera dans cette nouvelle section une foule de photos prises lors des festivités : l'exposition de photos, le festival, le tournoi de golf et le bal de clôture. Que de souvenirs en perspective!

L'album-souvenir sera disponible en novembre, mais il faut le commander à l'avance. On peut déjà se le procurer en prévente, au coût de 50 \$ l'exemplaire, payable avant le 30 septembre 2006. Pour obtenir le vôtre, remplissez le formulaire d'achat, disponible à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale ainsi que dans les deux caisses populaires Desjardins d'Anjou.

Vous pouvez aussi vous procurer ce formulaire sur le site Internet du 50<sup>e</sup> : < [www.anjou50.ca](http://www.anjou50.ca) >. Quel beau cadeau de Noël à offrir que cet album-souvenir de grande qualité!



Pour en savoir davantage sur les activités du 50<sup>e</sup>, visitez le site < [www.anjou50.ca](http://www.anjou50.ca) >.

## Le bel canto à l'honneur



L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec l'organisme Culture à la carte d'Anjou, est heureux de vous inviter au concert que donnera le réputé ténor Christian Belleau, le **vendredi 29 septembre** prochain, à 20 h, à l'église Jean-XXIII, au 7101, avenue de l'Alsace.

Au programme, des pièces bien connues du grand public et tirées des répertoires classique et populaire. Vous aurez l'occasion d'entendre un grand ténor dont la puissance et la profondeur de la voix ont été saluées par de grands chefs d'orchestre, tels que Raymond Dessaint, Léon Bernier et Georges Daugherty.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ chacun, à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront en vente à l'entrée. Les portes de l'église ouvriront à 19 h 15.

Renseignements : 514.493.8200



Un nouveau règlement antigraffitis

## Les graffitis nettoyés gratuitement!

Au printemps 2005, l'arrondissement d'Anjou a adopté un règlement (RCA 14) ayant pour but de favoriser l'enlèvement des graffitis sur les propriétés privées d'Anjou, et ce, en permettant à l'arrondissement de multiplier ses interventions dans ce domaine.

Déjà, en vertu d'un règlement antérieur sur les nuisances, il était interdit de tracer des graffitis ou des tags sur un bâtiment situé sur un terrain public ou privé à d'Anjou. Le nouveau règlement représente un pas en avant dans la lutte de l'administration contre les graffitis.

L'arrondissement est ainsi autorisé à effectuer, à ses frais, des travaux visant l'enlèvement des graffitis sur les propriétés privées angevines. Évidemment, le consentement du propriétaire est requis. Ce dernier doit signer un formulaire d'autorisation d'accès à sa propriété et un formulaire d'exonération de responsabilité. L'arrondissement peut ensuite effectuer le nettoyage.

Si vous avez un problème de graffitis, vous pouvez bénéficier de notre service de nettoyage gratuit en adressant votre demande à l'arrondissement.

Vous pouvez vous aussi nous aider à lutter contre cette pollution visuelle que constituent les graffitis. Comment? En mettant à profit les conseils suivants.

1. Ne laissez pas les graffitis proliférer dans votre communauté.
2. Rapportez-nous l'apparition d'un graffiti au 514.493.8080.
3. Si vous voyez des gens faire du vandalisme (c'est un crime!), dénoncez-les en composant le 911.

Un arrondissement propre, c'est l'affaire de tout le monde!

Un nouveau règlement pénalisera les fautifs

## Les arbres, sources de vie... et d'amendes!

En juin dernier, l'arrondissement d'Anjou a adopté un règlement (RCA 23) visant à assurer la protection des arbres du domaine public municipal.

Il est évidemment interdit depuis belle lurette de tailler, élaguer ou abattre des arbres du domaine public (sauf avec autorisation), de les endommager ou de les détruire, d'y faire des marques, d'y monter, d'y attacher un animal ou une bicyclette, d'y clouer ou brocher quoi que ce soit, d'en modifier le sol ou de les mettre en contact avec un produit nocif.

Le nouveau règlement permet de surcroît de facturer les responsables des dommages causés à des arbres afin de couvrir à la fois le coût des interventions requises de la part de l'arrondissement et le coût de remplacement des arbres endommagés.



Ainsi, pour les travaux de remplacement, de taille, d'abattage, d'élagage ou de chirurgie d'arbres endommagés par un citoyen ou faisant l'objet d'une demande d'abattage par un citoyen, des coûts allant de 150 \$ à 1 000 \$ (et davantage s'il s'agit d'un arbre de plus de 10 cm de diamètre) sont prévus. Dans le cas d'élagage, d'abattage ou de chirurgie, le travail sera effectué au tarif horaire de 236 \$.

Les personnes qui contreviendraient au règlement risquent, selon la nature de l'offense, des amendes pouvant aller de 100 \$ (pour une première infraction) à 1 000 \$, en plus des frais de poursuite. Dans le cas des personnes morales (entreprises), les amendes varieront de 300 \$ à 3 000 \$ pour une infraction semblable.

Le nouveau règlement est implacable. Cela nous a semblé nécessaire, car les arbres sont la ressource naturelle la plus précieuse de notre bel arrondissement.

Bulletin d'information  
**Regards**  
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé  
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.  
Impression: Imprimerie Quad inc.  
Tirage: 21 800 exemplaires  
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)  
Téléphone: 514.493.8000  
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca  
Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2006 par l'arrondissement d'Anjou.  
La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.